



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 6

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur l'assurance-maladie (lignes directrices en matière de dotation applicables aux foyers de soins personnels)/The Health Services Insurance Amendment Act (Personal Care Home Staffing Guidelines).*

(U. ASAGWARA)

M. MALOWAY, *président du Comité permanent des comptes publics*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le mercredi 14 octobre 2020, à 18 heures.

Questions à l'étude :

- Le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau – Priorités stratégiques » pour les exercices 2019-2020 et 2021-2022;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2014 :
 - Partie 17 – « Personal Injury Protection Plan »
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 :
 - Partie 4 – « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions »
 - Partie 7 – « Personal Injury Protection Plan »
 - Partie 15 – « Manitoba eHealth Procurement of Contractors »
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Recommendations » et daté de mai 2016 :
 - « Personal Injury Protection Plan »
 - « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions ».

Composition du Comité :

- M^{me} LAMOUREUX;
- M. LINDSEY;
- M. JOHNSTON;
- M. MALOWAY (président);
- M. MICHALESKI;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M^{me} NAYLOR;
- M. SMITH (Lagimodière) (vice-président);
- M. TEITSMA;
- M. WASYLIW;
- M. WISHART.

Substitution effectuée pendant la réunion (avec le consentement de l'Assemblée) :

M^{me} LAMOUREUX remplace M. LAMONT.

Personne étant intervenue :

M. Tyson Shtykalo, vérificateur général

Motion :

Le Comité a adopté la motion qui suit :

Il est proposé que le Comité permanent des comptes publics adopte les protocoles qui suivent et que ceux-ci demeurent en vigueur jusqu'à la fin de la 42^e législature :

1. *Dans les 48 heures suivant le dépôt par la présidente d'un nouveau rapport du Bureau du vérificateur général, que ce soit durant la session ou l'intersession, le président et le vice-président envoient au ministère, à la société d'État ou à l'autre entité visée par le rapport une lettre collective demandant un plan d'action sur la mise en œuvre des recommandations du vérificateur général. Un délai de réponse de 90 jours à compter de la date d'envoi de la lettre sera accordé.*
2. *Le ministère, la société d'État ou l'autre entité visée par le rapport du vérificateur général peut demander des rapports d'étape pour obtenir des renseignements sur la mise en œuvre des recommandations du vérificateur général de l'une ou l'autre des façons suivantes :*
 - a) *le président et le vice-président peuvent demander un rapport d'étape en envoyant une lettre collective;*
 - b) *le Comité permanent des comptes publics, avec son consentement unanime, peut demander au président et au vice-président d'en faire la demande en envoyant une lettre collective.*

Un délai de réponse de 28 jours à compter de la date d'envoi de la lettre sera accordé.

Ententes :

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie 17 : « Personal Injury Protection Plan » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2014.

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie 4 : « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015.

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie 7 : « Personal Injury Protection Plan » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015.

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie 15 : « Manitoba eHealth Procurement of Contractors » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015.

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie « Personal Injury Protection Plan » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mai 2016.

Le Comité s'est entendu pour terminer l'examen de la partie « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions » tirée du rapport du vérificateur général intitulé « Follow-up of Recommendations » et daté de mai 2016.

Rapports étudiés et adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après et les a adoptés sans modifications :

- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau » pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;
- le rapport du vérificateur général intitulé « Fonctionnement du Bureau – Priorités stratégiques » pour les exercices 2019-2020 et 2021-2022.

Rapports étudiés, mais non adoptés :

Le Comité a examiné les rapports indiqués ci-après, mais ne les a pas adoptés :

- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2014 (Partie 17 – « Personal Injury Protection Plan » — examen complété);
- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2015 (Partie 4 – « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions », Partie 7 – « Personal Injury Protection Plan » et Partie 15 – « Manitoba eHealth Procurement of Contractors » — examen complété);

- le rapport du vérificateur général intitulé « Follow-Up of Previously Issued Recommendations » et daté de mai 2016 (« Personal Injury Protection Plan » et « Appointment Process to Agencies, Boards and Commissions » — examen complété);

Sur la motion de M. MALOWAY, le rapport du Comité est déposé.

M. le *ministre* CULLEN dépose une copie des *Règlements du Manitoba* 135/2019 à 91/2020 enregistrés en application de la *Loi sur les textes législatifs et réglementaires*.

(Document parlementaire n° 9)

M. le *ministre* FIELDING dépose :

le rapport sur les sommes versées aux députés que prévoient les paragraphes 52.27(1) et (2) de la *Loi sur l'Assemblée législative* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

(Document parlementaire n° 10)

le rapport annuel de la Commission d'appel des accidents de la route pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

(Document parlementaire n° 11)

M. le *ministre* EICHLER dépose :

le rapport annuel du Collège Red River pour l'exercice se terminant le 30 juin 2020;

(Document parlementaire n° 12)

le rapport annuel de l'Université de Winnipeg pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

(Document parlementaire n° 13)

le rapport annuel de l'Université de Brandon pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

(Document parlementaire n° 14)

le rapport annuel de l'Université de Saint-Boniface pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

(Document parlementaire n° 15)

le rapport annuel du Collège universitaire du Nord pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

(Document parlementaire n° 16)

le rapport annuel de l'Université du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020;

(Document parlementaire n° 17)

le rapport annuel de la Société Recherche Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020.

(Document parlementaire n° 18)

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. WASYLIW et LAGIMODIERE, M^{me} LATHLIN ainsi que MM. GUENTER et GERRARD font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à entreprendre un examen de l'usine de traitement de sable de Vivian ainsi que de la partie de cette exploitation qui se rapporte aux extractions minières de catégorie 3, conjugué à un examen effectué par la Commission de protection de l'environnement du Manitoba et permettant de tenir des audiences publiques et d'obtenir de l'aide financière pour les participants et à interrompre toutes les activités à la mine et à l'usine jusqu'à ce que l'examen de la Commission soit terminé et que le projet ait été évalué de manière exhaustive.

U. ASAGWARA — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. BRAR — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M^{me} LAMOUREUX — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à financer la mise à niveau des implants cochléaires couverts par l'assurance-maladie, ou à fournir une aide financière par l'entremise du programme de remplacement des processeurs de la parole, afin d'aider ceux qui ont besoin d'une mise à niveau de leur appareil à payer le coût de remplacement.

M. BUSHIE — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M^{me} NAYLOR — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. SALA — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. SANDHU — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. WASYLIW — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le ministre de la Justice à revenir immédiatement sur sa décision de fermer le Centre correctionnel de Dauphin et à aller de l'avant avec le plan précédent qui vise à construire un nouveau centre correctionnel et de guérison et à agrandir le palais de justice de Dauphin.

Conformément au paragraphe 33(8) du *Règlement*, la leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur l'augmentation de la dotation en personnel et du soutien pour les foyers de soins personnels et les personnes âgées sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

M. le *ministre* FIELDING propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi d'exécution du budget de 2020 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2020*.

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FIELDING intervient.

MM. WASYLIW, GERRARD et LAMONT posent des questions au ministre.

La présidente informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé à la députée de St. Johns le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir sur le projet de loi 2.

Le débat se poursuit.

MM. KINEW, WASYLIW et LAMONT interviennent. M. LINDSEY exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. le *ministre* FIELDING dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 2.

(Document parlementaire n° 19)

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger